



CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

(C.C.T.P.)

Fourniture

**d'un système de gestion de messages électroniques
et d'outils collaboratifs**

d'un système de protection anti-virus (en option)

Pour le Centre Hospitalier Paul Martinais

Maître de l'ouvrage

CENTRE HOSPITALIER PAUL MARTINAIS

CENTRE HOSPITALIER PAUL MARTINAIS 1, rue Paul MARTINAIS - 37600 LOCHES

☎ 02 47 91 33 33 - Fax 02 47 91 32 00

I. OBJET	3
II. ARCHITECTURE FONCTIONNELLE	3
A. LA MESSAGERIE	3
B. SYNOPTIQUE	4
C. LES CLIENTS	4
III. LE PROJET	5
A. PERIMETRE DU PROJET	5
B. FONCTIONNALITES DEMANDEES	6
C. CONTRAINTES	6
D. SECURITE	7
E. PROTECTION (OPTION).....	8
IV. REPONSE & CRITERES	9
A. CONTEXTE DE LA REPONSE.....	9
B. CRITERES D'EVALUATION.....	10
C. RECETTE	10
D. DOCUMENTATION TECHNIQUE.....	10
E. CERTIFICATION.....	10
F. MAINTENANCE	11
G. MODALITES DE REPONSE	11

I. Objet

Le Centre Hospitalier Paul martinais souhaite renouveler son système de gestion de messagerie électronique afin de proposer à ses utilisateurs de nouveaux outils collaboratifs.

II. Architecture fonctionnelle

a. La messagerie

Le centre hospitalier Paul Martinais utilise un système de gestion de messages électroniques centralisé. L'environnement est installé sur un serveur autonome. La gestion est assurée par le progiciel « MERCURY » issu du monde libre depuis 2001.

Ce serveur de messagerie a une fonction de relais de messagerie. Il effectue le routage des messages électroniques entre les clients du CH Paul Martinais et notre fournisseur d'accès Internet.

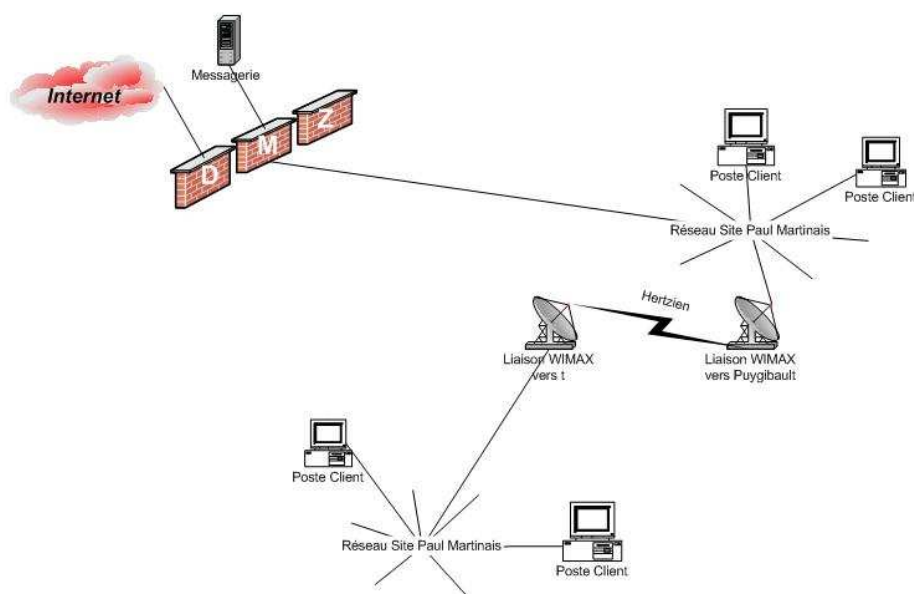
Ces caractéristiques sont les suivantes :

- Protocole SMTP POP3
- 160 BAL,
- listes blanches et « black list »
- règles de filtrage manuelles et automatiques
- gestion d'alias
- gestion de liste de diffusion
- règles de routage

Il est positionné en DMZ sur le réseau du Centre Hospitalier. Notre firewall de type NETASK route les protocoles SMTP et POP vers ce serveur.

b. Synoptique

Centre Hospitalier Paul Martinais	
Synoptique réseau messagerie	22/11/2010



c. Les clients

Les utilisateurs utilisent les clients de messagerie OUTLOOK, THUNDERBIRD ou WEBMAIL. Les données, des clients de messagerie, sont hébergées sur les postes informatiques des utilisateurs. (Messages, contacts, agendas, notes, tâches). Ils sont donc totalement autonomes. Néanmoins une sauvegarde des messages est réalisée plusieurs fois par jour à partir du serveur MERCURY.

III. Le projet

a. Périmètre du projet

- Fourniture d'un progiciel de gestion de messages électroniques et d'outils collaboratifs
- Fourniture des licences (clients et serveur) pour 160 BAL.
- Prestations d'étude, d'installation, de paramétrage et d'accompagnement pour le déploiement du progiciel dans le contexte du Centre Hospitalier Paul Martinais
- Transfert de compétence sur site pour 3 informaticiens
- Formations « Administration » pour 3 informaticiens dans un centre de formation agréé, sur 2 périodes distinctes.
- Fourniture en option d'un système de protection anti-virus.

b. Fonctionnalités demandées

- Centralisation du stockage des messages
- Gestion d'agendas privés et partagés
- Annuaire publics et privés
- Carnets d'adresses publics et privés
- Listes de diffusions publiques et privées
- Gestion des absences
- Gestion des renvois de messagerie
- Consultation à distance de la messagerie (WEBMAIL)
- Administration via interface WEB
- Procédure de sauvegarde et restauration des boites
- Gestion des quotas par utilisateur
- Gestion de liste d'adresses autorisées et non autorisées
- Délégation de l'accès à la boîte de messagerie
- Synchronisation possible avec des équipements mobiles numériques
- Intégration de la messagerie à un portail d'accès existant
- Filtre anti-spam (pourriels) et gestion des faux positifs par les utilisateurs
- Filtre automatique et manuel sur contenu
- Gestion de listes autorisées ou non (Black-List)
- Remontée des alertes vers les administrateurs
- Statistiques d'utilisation

c. Contraintes

- L'implantation sera réalisée dans un environnement de serveurs virtuels, le système d'exploitation utilisé devra donc être homologué pour XENSERVER 5.6

- Installation dans le LAN du C.H Paul Martinais (en DMZ auparavant)
- Postes clients en version Windows XP et Windows 7
- Procédure de migration automatique ou manuelle du serveur de messagerie actuel
- Procédure de migration et d'accompagnement des postes clients actuels
- Solution Pérenne et évolutive
- Installation adaptée aux besoins et à la taille de l'établissement
- Limitation des perturbations durant la migration

d. Sécurité

Dans un contexte de communication d'informations médicales et/ou confidentielles, la solution proposée doit permettre de sécuriser et crypter les échanges des messages.

Aussi les éléments suivants seront pris en compte :

- Identification des utilisateurs via Active directory Windows
- Dans le cas d'une consultation à distance des messages, mise en place d'une connexion chiffrée entre le poste distant et le serveur de messagerie du centre hospitalier Paul Martinais.
- Permettre à l'utilisateur émetteur de crypter ses courriers électroniques et/ou de les authentifier (signature).
- Permettre l'utilisation de la carte CPS (Carte Professionnel de Santé) pour sécuriser et crypter les échanges de courriers électroniques.
- Gestion de groupes d'utilisateurs et de droits associés.
- Fournir et documenter des API pour communiquer et échanger avec un dossier médical.

e. Protection (OPTION)

En option, il est demandé au prestataire de proposer un système anti-virus (anti-spyware) pour l'ensemble du parc informatique du centre hospitalier Paul Martinais. (200 Postes clients XP ou 7, 15 serveurs Windows 2003 et 2008)

Le prestataire détaillera notamment dans son offre :

- Le mode d'installation et de déploiement
- Les licences à acquérir (serveurs et clients)
- L'intégration dans la messagerie
- Le mode d'administration
- Le mode de protection contre les virus et logiciels espions (spyware)
- L'existence ou non d'une fonction coffre-fort
- L'intégration sur les postes itinérants (portables)
- Le taux d'occupation processeur et mémoire sur le poste de travail
- Les procédures et les coûts de mise à jour
- Les coûts et modalités de maintenance
- Les statistiques disponibles
- Les remontées d'alertes
- ...

IV. Réponse & Critères

a. Contexte de la réponse

Le prestataire devra préciser et fournir impérativement dans sa réponse les éléments suivants :

- Les références de projets similaires avec une description des actions réalisées.
- Un mémoire technique reprenant les fonctionnalités demandées (chapitre 3).
- Les prérequis nécessaires à la mise en œuvre de la solution proposée.
- Le profil des consultants susceptibles de réaliser la prestation.
- Le nombre de jours de prestations détaillées avec les prix unitaires comprenant les frais de déplacement et d'hébergement éventuels, sachant qu'il s'agit d'une offre forfaitaire et globale.
- Le nombre de jours de transfert de compétence et de formation
- Le bordereau de prix détaillé indiquant notamment :
 - o Le prix des licences
 - o le prix forfaitaire (pour 160 boites aux lettres)
 - o le prix unitaire des boites supplémentaires le cas échéant
 - o le prix des prestations
 - o le prix des transferts de compétence et de formation
 - o le prix de la maintenance

b. Critères d'évaluation

- La valeur technique du dossier
(Respect des standards du marché, solution pérenne et évolutive, références, adéquation aux besoins de l'établissement) **pour 40 %.**
- Le prix **pour 30 %.**
- Les délais de livraison, de mise en œuvre et d'indisponibilité des serveurs pendant l'installation **pour 20 %.**
- La formation et les transferts de compétences **pour 10 %.**

c. Recette

La recette du projet **finalisé et opérationnel** est **obligatoire**. Un document contractuel détaillant les opérations effectuées sera fourni.

d. Documentation technique

Le prestataire fournira avec chaque matériel, sans supplément de prix, une notice d'utilisation du matériel et des logiciels en français.

La documentation sera mise à disposition à la livraison du matériel.

e. Certification

L'objectif recherché étant une solution « clé en main » et totalement sécurisée, avec un très haut niveau d'intégration et de maintenance, le prestataire retenu devra être titulaire des certifications nécessaires pour l'installation des matériels et des systèmes de son offre. Il devra justifier de références opérationnelles ou mettre à disposition une plateforme de démonstration présentant la globalité du projet

f. Maintenance

Le prestataire devra proposer des contrats de maintenance concernant les logiciels. Les contrats devront intégrer une garantie de dépannage GTR, (Garantie du Temps de Rétablissement). Un exemple de contrat devra être annexé à la proposition

g. Modalités de réponse

Les réponses devront parvenir, de préférence par courrier électronique, au bureau des achats au plus tard le 17 juin 2011 à 16h00.

Adresse Mail : **marchespublics@ch-loches.fr**

Adresse Postale :

*Centre Hospitalier Paul Martinais
Bureau des achats et de l'équipement
MAPA « Messagerie »
1 rue du Docteur Paul Martinais
37600 LOCHES*